

Avis sur le secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques : envoi de questionnaires

Publié le 05 mai 2023

Électromobilité : l'Autorité a adressé des questionnaires aux principaux acteurs du secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Dans le cadre de l'enquête sectorielle qu'elle a initiée dans le secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, l'Autorité de la concurrence a adressé des questionnaires aux principaux acteurs du secteur afin de recueillir leurs réponses, d'ici au 5 juin 2023, sur plusieurs sujets liés aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Si certains acteurs n'ont pas reçu les questionnaires susceptibles de les concerner et souhaitent contribuer à l'instruction, ils peuvent s'adresser à l'adresse suivante afin, le cas échéant, de les recevoir :
consultationavisirve@autoritedelaconcurrence.fr.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 5 MAI 2023

Électromobilité : l'Autorité a adressé des questionnaires aux principaux acteurs du secteur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques

[Lire le communiqué](#)